



DISCOURS DE CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE EPTA-ENAP JUIN 2018

Mesdames et Messieurs les représentants et observateurs du réseau européen des écoles pénitentiaires,

Arrive le moment de la clôture de la conférence annuelle du réseau des Ecoles Pénitentiaires Européennes.

Je remercie vivement les contributeurs que sont la Belgique, la Catalogne, la Finlande, l'Irlande, la Norvège et la Roumanie pour la qualité et la richesse du contenu des interventions et tous les participants pour leur implication dans les échanges.

Il est intéressant d'achever cette rencontre par la contribution d'une enseignante chercheuse qui propose une analyse critique sur le thème de la relation positive. L'existence d'un département de la recherche dans une école professionnelle permet d'interroger différemment les gestes professionnels, et de construire une connaissance théorique à partir des pratiques abordées par les formateurs.

Cette démarche est nécessaire car elle permet une réflexion sur les différents champs d'actions pénitentiaires, les enjeux qui y sont

rattachés et les évolutions possibles des pratiques professionnelles enseignées à l'école.

La contribution de madame Cécile Rambourg porte l'accent me semble-t-il sur les tensions réelles qui existent entre les modalités pénitentiaires de contrôle parfois coercitives des personnes et la protection de l'identité de ces mêmes personnes, usagers d'un service public.

Je retiens de cet éclairage critique l'indispensable vigilance que se doivent d'observer les professionnels pour ne pas verser dans la manipulation des procédures et des personnes.

Les procédures de sécurité dynamique sont un cadre qui garantit et sécurise les relations sociales. Ce cadre enseigné à l'école limite l'arbitraire, l'humiliation et la soumission des personnes dont l'administration pénitentiaire à la charge.

Aussi, pour favoriser l'évolution des pratiques professionnelles, et soutenir l'attachement des personnels aux valeurs liées au respect de la dignité humaine, les écoles doivent être engagées dans des programmes de formation en cohérence avec ces objectifs.

Si la prison reste pour l'instant le lieu incontournable où se déroule une partie de la peine, il demeure nécessaire d'accepter le changement, de l'accompagner et de le soutenir par des réformes relevant des pratiques professionnelles comme nous pouvons le constater en France avec les dispositifs du module de respect, des médiations relationnelles ou animales ou bien de la justice restaurative.

C'est de la qualité des pratiques professionnelles et de l'engagement des agents dans leur mise en œuvre que dépendent la réalité du changement des relations sociales avec les personnes détenues et de la pérennité de ce changement. C'est le positionnement déontologique associé à l'éthique qui permet d'éviter d'être dans l'illusion ou le mensonge.

Le travail périlleux de synthèse des contributions réalisé par Paul Mbanzoulou nous conduit à nous intéresser au rapprochement des pratiques professionnelles des surveillants et des personnels dédiés à la réinsertion ; pratiques qui contribuent non seulement à soutenir la démarche des usagers à vouloir se réinsérer, mais aussi à limiter, freiner ou interrompre les comportements agressifs ou dangereux.

Ainsi, les agents pénitentiaires grâce à une formation adaptée peuvent être en capacité d'instaurer une relation sociale sécurisée qui relève plus de la communication non violente que de la relation de pouvoir ou de discipline avec les usagers.

Les modalités de travail regroupées sous le concept de sécurité dynamique qui sont enseignées à l'école permettent aux élèves et stagiaires d'accroître les éléments de reconnaissance des usagers et d'œuvrer à un authentique travail d'alliance avec ces mêmes usagers.

D'autre part, les objectifs de la sécurité dynamique ont aussi une influence positive sur les rapports sociaux entre les professionnels pénitentiaires et ceux appartenant à des institutions partenaires. En effet, la notion de sécurité dynamique facilite entre partenaires : la conjugaison des efforts, la concordance des actions et l'entente sur les objectifs.

Le défi à relever est d'analyser et juger si ce concept de sécurité dynamique permet d'appréhender la prise en charge de personnes détenues considérées comme dangereuses ou adeptes d'une idéologie radicale par les agents pénitentiaires et comment les personnels peuvent être formés afin d'adapter leurs pratiques à ce public qui représente une menace potentielle contre la sécurité des personnes et des établissements.

Je me réjouis du dynamisme de ce réseau qui s'agrandit d'année en année et du soutien apporté par le projet européen EPTA qui vient de

débuter. Notre Ecole poursuivra son engagement pour une coopération active avec ses partenaires, que ce soit de manière bilatérale ou dans le cadre d'activités multilatérales.

Je vous remercie pour votre investissement et je souhaite tous mes vœux de réussite à la Roumanie pour la présidence 2019 du réseau et la préparation de la prochaine conférence ainsi qu'un retour agréable dans vos contrées.